

Sommaire

Nature

- Obs. remarquablesp.2
- Empêchons la disparition du hérisson p.2
- Le spectaculaire succès d'Obsindre p.3

Dossier

- Au secours du Busard cendré dans l'Indre p4-5

Vie de l'association

- Des renforts à Indre Naturep.6
- En route pour un inventaire de la biodiversité au Poinçonnet !p.7
- Formation à l'entretien des haies.....p.7
- Epidémie de coronavirus
Assemblée Générale annulée, activité très perturbéep.8
- Second recours juridique contre la carte des cours d'eau de l'Indrep.8

Editorial

Agir pour le climat et la biodiversité comme contre le coronavirus

C'est dans ce numéro de printemps que d'ordinaire nous rendons compte des résultats de notre Assemblée Générale et de l'élection du nouveau conseil d'administration. Ce ne pourra pas être le cas cette fois-ci puisque nous avons dû prendre la décision de reporter l'Assemblée Générale (voir détail page 8) en raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de restriction prises par les autorités nationales. Les mesures de confinement strict se mettent en place au moment où cet éditorial est rédigé et il n'est pas possible de prévoir où elles en seront lorsque ce numéro de Mosaïque vous parviendra.

Cette crise va assurément permettre d'évaluer la résilience de notre société mondialisée face à une catastrophe imprévue. Elle révèle l'interdépendance des pays et la nécessité de réponses coordonnées au niveau mondial face à un problème affectant l'ensemble de la planète. On peut se réjouir que les gouvernants et notamment en France aient su prendre des mesures fortes au détriment de la sacro-sainte croissance pour protéger la population. Mais on peut aussi se demander pourquoi ils n'en ont pas fait de même, comme nous le demandons depuis longtemps ainsi que la communauté scientifique spécialisée, pour lutter contre le réchauffement climatique et la régression de la biodiversité dont les conséquences seront aussi meurtrières voire pires pour la population et aussi coûteuses que cette épidémie virale en cours. Le fait que leurs conséquences soit plus diffuses c'est-à-dire moins directes et plus étalées ne justifie pas l'inaction coupable de nos gouvernants sur le réchauffement climatique et la biodiversité. Tout est question de volonté et de choix politique, la lutte contre l'épidémie de coronavirus en est la preuve manifeste.

JACQUES LUCBERT
Président d'Indre Nature

Obs. remarquables

Du 17 décembre 2019 au 24 mars 2020

OISEAUX

- **Plongeon imbrin** : 1 ind. le 27/12 récupéré fatigué lors de la vidange d'un étang puis relâché à l'étang des Loges (Nihérne) (FB et SD) et 1 ind. le 14/03 à l'étang de la Mer Rouge (Rosnay) (NM, LP, EJ et PM).
- **Oie rieuse** : 1 ind. du 03 au 31/01 sur plusieurs étangs de Saint-Michel-en-Brenne et Mézières-en-Brenne (NG, TC, TMa, DI et BR).
- **Grèbe jougris** : 1 ind. du 11/01 au 14/03 à l'étang Moury (Paulnay) (TC, JMP, NG, NR, MF, TMa, DB, LB, CR, BV, FP, FT).



Grèbe jougris (photo F. Pelsy)

- **Grèbe esclavon** : 1 ind. le 14/03 sur un étang de Mézières-en-Brenne (TC et BV).
- **Garrot à œil d'or** : 1 ind. du 11/01 au 14/03 à l'étang du Petit Riau (Ciron) (AB, TMi, TMa, NR, NG, EF et CM).
- **Goéland argenté** : 1 ind. le 20/03 en vol au-dessus de Saint-Michel-en-Brenne (NG).
- **Ibis sacré** : 1 ind du 09 au 13/03 à Bois Retrait (Rosnay) (CH et TMi).

PAPILLONS

- **Chrysodeixis chalcites** : 1 imago le 19/02, Jardin de Gaïa, Châteauroux. (JB)

HÉTÉROCÈRES

- **Halysmorpha halys**, la **Punaise diabolique**, 1^{ère} observation pour l'Indre (2^{ème} pour la Région Centre) le 18/03 à Chateauroux (ED)

FB (François Bourguemestre), SD (Stéphane Dejollat), NM (Nathan Moutardier), LP (Lorène Pascal), EJ (Emmanuelle Jourdan), PM (Pierre Marin), NG (Nicolas Gauthier), TMa (Théo Matignon), DI (Daniel Ingremeau), BR (Brice Roggy), NR (Nick Ransdale), MF (Maxence Fouillade), DB (Dominique Baligant), LB (Luc Baligant), CR (Clémence Roy), BV (Baptiste Vandromme), FP (Frédéric Pelsy), FT (François Téléfunco), Ab (Agnès Boyé), TMi (Thibaut Michel), EF (Erwan Fressinaud), CM (Christophe Mercier), CH (Claire Heslouis), (ED) Emmanuel Dollo, JB (Jaqueline Beaumont), JMP (Jean-Marie Pruvost)

Empêchons la disparition du hérisson



Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un animal typique de nos jardins, classé parmi les espèces protégées en France depuis la loi de 1976 sur la protection de l'environnement.

Malheureusement, c'est un animal dont le déclin, amorcé depuis longtemps, se poursuit inexorablement. Malgré ce constat, il est toujours considéré, pratiquement partout en France, comme une « préoccupation mineure ». Naturellement, le taux de mortalité des jeunes hérissons est déjà élevé, mais les circonstances actuelles aggravent la situation. **L'empoisonnement** par anti-limaces ou mort au rat, le passage dans les **tondeuses ou débroussailluses** et, bien sûr, le **trafic routier** sont autant de dangers qui pèsent lourdement sur l'espèce.

Des chiffres publiés en 2017, en Angleterre, n'étaient pas rassurants. On évaluait la diminution des effectifs à près de 30 % en milieu urbain et à 75 % en zone rurale. Bien que ces statistiques n'aient pas été réalisées en France, sa situation n'y est pas meilleure. La **disparition de ses habitats** a même amplifié le phénomène. En effet, ces animaux sont inféodés aux milieux semi-ouverts, installant notamment leur nid sous les haies. Malheureusement, le bocage a largement disparu et, malgré des initiatives positives, ce phénomène perdure. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'animal cherche refuge dans les zones urbanisées et, notamment, dans nos jardins. Désormais, en milieu rural, les distances qu'il doit effectuer pour trouver sa nourriture ont augmenté et, par conséquent, le risque de mortalité également. Le pire d'entre eux étant, bien sûr, le **trafic routier**. On évalue entre un et deux millions le nombre de hérissons tués chaque année sur les routes. Une mortalité dont le pic se retrouve aux alentours d'avril, quand les individus tout juste sortis d'hibernation cherchent leur nourriture ou un partenaire pour la reproduction. Malgré tout cela, le hérisson n'a pas encore disparu et il est toujours possible d'agir pour sa préservation. Si les actions sur les routes sont le plus souvent initiées par les associations de protection de la nature, chacun peut intervenir à son niveau. Par exemple il est possible de laisser une ouverture dans le mur ou la clôture de sa parcelle pour les laisser circuler librement. Mieux encore, l'usage du tue-limace et de produits anti-rongeurs peut être banni, tout comme on peut **laisser des bandes d'herbes non tondues dans son jardin** pour lui permettre de trouver un endroit où se cacher. Cela sera aussi bénéfique à d'autres espèces. Enfin, à plus grande échelle, il est indispensable de **préserver ou réinstaller le maillage bocager** pour permettre aux hérissons et aux autres espèces associées de retrouver leur habitat naturel.

Un vaste programme en résumé, que chacun se doit désormais de mettre en place à sa propre échelle.

MARIANNE HÉNON

Le spectaculaire succès d'Obsindre

Après 2 années et demie de fonctionnement, la base de données participative Obsindre, créée par Denis Vandromme et ouverte au public en septembre 2017, a remporté un vif succès auprès des naturalistes, bien au-delà des adhérents

5584 ESPÈCES	74908 DONNÉES
30369 PHOTOS	2270 OBSERVATEURS

Fig 1 : Bilan global Obsindre au 4/3/2020



Tritomegas bicolor, une punaise de la famille des Cydnidae (photo M. Giban)

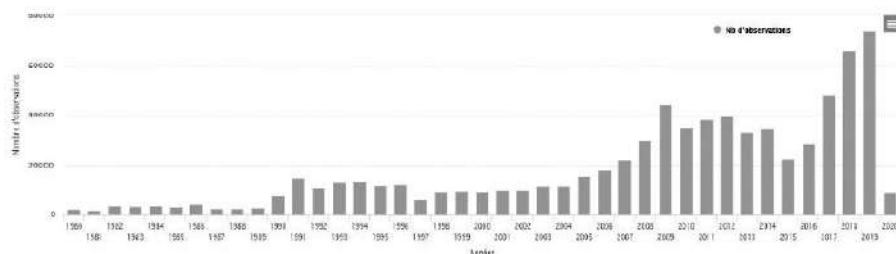


Fig 2 : Evolution du nombre d'observations de 1980 à 2020 (source Obsindre)

directs d'Indre Nature et on assiste à une spectaculaire remontée des données saisies après le creux de la période SIRFF.

Le record du nombre d'observations revient aux **Oiseaux**, avec 56% des données et plus de 1600 observateurs, aboutissement du travail considérable effectué depuis 1980 par des groupes d'ornithologues qui ont régulièrement enregistré les résultats des comptages et suivis : oiseaux nicheurs, hivernants, en migration, espèces à enjeu patrimonial,...

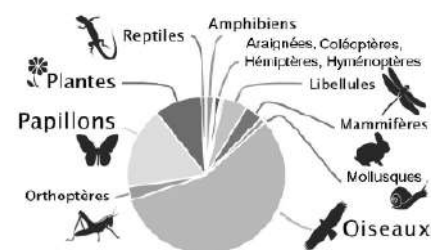


Fig 3 : Pourcentage de données par observatoire (source Obsindre 04/03/2020)

Juste après viennent les **Papillons**, avec 17% des observations. Basé sur les données de « Papillons de l'Indre » créé en 2014, cet observatoire s'est rapidement développé pour atteindre une vitesse de croisière de 10 à 13000 données par an depuis 2013. Les papillons de nuit et les microlépidoptères qui représentent le plus grand nombre d'espèces, alimentent majoritairement la base, en particulier grâce aux prospections nocturnes avec piège lumineux de quelques passionnés.

Les observatoires « historiques » - **Libellules, Orthoptères, Amphibiens, Reptiles, Mollusques, Mammifères**, en grande partie constitués par le report des données de BDNat (base d'Indre Nature mise en place en 2002) présentent des « pics » de données au moment des études ciblées et publications : atlas de répartition, plans d'action régionaux ou nationaux, ... Grâce aux prospections systématiques, la couverture départementale des connaissances pour ces groupes est très bonne. Plus de la moitié des données Mammifères concernent les **chauves-souris**, régulièrement suivies par des comptages sur les lieux d'hivernage, de reproduction, ... ; les données concernant les **micromammifères** proviennent essentiellement du travail du « Groupe pelotes » d'Indre Nature qui a jusqu'en 2019 disséqué des pelotes de réjection d'effraie collectées sur tout le département.

L'arrivée d'Obsindre a fait monter en flèche le nombre des observations de **Plantes**. De même la liste des espèces observées d'**Araignées, Coléoptères, Punaises**... sur les observatoires créés au moment de l'ouverture au public de la base, s'allonge régulièrement. D'autres observatoires sont en projet ou partiellement ouverts en fonction des compétences disponibles pour en assurer la validation : **Hyménoptères, Crustacés, Poissons, autres insectes** ...

Ce succès s'explique en grande partie par la **part faite aux photos** sur le site : la possibilité de joindre des photos à ses observations, de consulter des fiches-espèces illustrées, des galeries photos d'espèces du moment et aussi de demander de l'aide sur le module **Aide à la détermination** (7322 demandes dont 85% ont été déterminées), ... tout cela a permis à beaucoup de curieux de Nature de s'intéresser à de nouvelles disciplines comme l'entomologie ou la botanique.

Les données d'Obsindre ont un haut niveau de fiabilité : la validation est assurée par des salariés spécialisés ou des naturalistes bénévoles expérimentés. Des outils très performants, en constante évolution pour s'adapter aux besoins, permettent l'extraction et l'analyse des données saisies et leur valorisation par Indre Nature et tous les autres utilisateurs potentiels : inventaires de biodiversité à la demande des communes (Mers-sur-Indre, Le Pêcheureau, Le Poinçonnet,...), contribution à des Atlas (Atlas régional des Orchidées SFO Région Centre-Val-de-Loire), études d'impact des projets et aménagements soumis à autorisation, etc.

Cette connaissance fine et fiable de la biodiversité de notre département est un outil fondamental pour en assurer la protection.

La base est accessible en ligne à toute personne à l'adresse suivante : obsindre.fr

MARTINE GIBAN

Au secours du Busard cendré dans l'Indre

Comme tous les oiseaux nichant à terre dans les milieux ouverts et notamment agricoles, le Busard cendré peine à maintenir ses effectifs. Dans l'Indre l'année 2019 a cependant été marquée par quelques succès de reproduction porteurs d'espoir pour l'avenir de cette espèce.

Début mai, « nos » busards seront de retour après un voyage d'un mois depuis leurs quartiers d'hivernage situés en Afrique de l'Ouest. Ils y séjournent six mois et passent ensuite quatre mois en Europe pour la reproduction. Comme il reste plus longtemps dans l'aire d'hivernage que dans l'aire de reproduction, rien d'étonnant à ce que cet oiseau soit bien connu des Africains qui décrivent son vol typique par la belle image de « l'oiseau qui vole comme nos femmes dansent ». Ils continueront à « danser » au-dessus des grandes parcelles d'orge d'hiver, de blé, de trèfle ou de luzerne, au cours de ces quatre mois chez nous, mais avec un programme très chargé !

En espérant qu'ils soient revenus de leur long périple en bon état, ils doivent tout d'abord trouver un(e) partenaire ainsi qu'un secteur de nidification approprié avec suffisamment de nourriture, en particulier des campagnols des champs. C'est ensuite un mois de couvaison au sol (la plupart du temps dans une parcelle cultivée, les landes et prairies naturelles ayant fortement régressé), par la femelle qui reste quasiment invisible durant cette phase délicate, suivi d'un mois d'élevage des jeunes par les deux parents. Tout cela dans un paysage en perpétuelle évolution dans lequel le temps ne s'est pas arrêté. En fait ils « courent contre la montre » par rapport à la récolte qui se déroule au moment où leurs poussins ne sont pas encore volants. Dans cette période critique, « le prince du blé » (son petit nom français), a de sérieux soucis et c'est là que nous intervenons en installant un grillage de protection autour du nid.



Poussin et œuf dans un des nids (photo M. Helleman)

Je vous emmène revivre la saison 2019

- **Début mai et fin juin** nous avons organisé avec une dizaine de bénévoles une journée et une soirée à la **recherche des busards** pendant lesquelles nous avons prospecté les sites connus pour leur présence, en utilisant les observations saisies dans Obs'Indre.

Le 4 mai trois couples de busards cendrés étaient contactés dans le secteur de **Murs** ; c'était le début de la saison de reproduction et les couples étaient déjà formés. Lors de la deuxième soirée huit semaines plus tard, le 29 juin, nouveau succès des recherches avec deux couples de busards cendrés trouvés dans le secteur de **Saint-Lactencin**. Cette date stratégique a été choisie afin de pouvoir localiser également les femelles, à nouveau visibles, en recherche de nourriture.

- A **Saint-Lactencin** le **1^{er} juillet** nous avons utilisé un drone pour **repérer les nids**, ce qui permet d'éviter de laisser des traces de pas dans la parcelle, passage qui pourrait mener les prédateurs jusqu'aux nids, et quelques photos ont été prises. L'un des nids contenait des poussins âgés de trois semaines et l'autre des poussins âgés d'une semaine au moins. L'agriculteur et son fils, informés de notre action, ont donné leur accord pour que des grillages de protection soient disposés autour des deux nids pendant la moisson. Grâce à cette bonne coopération, 5 jeunes busards ont pu prendre leur envol !

- Entre temps les nids repérés à **Murs** ont été suivis de près. Le **2 juillet**, avec l'aide d'un deuxième drone, nous avons pu photographier au moins l'un des deux nids : quatre poussins de 15 à 21 jours s'y trouvaient. Le deuxième nid, très bien dissimulé, n'a été trouvé qu'au moment de la mise en protection, et contenait également quatre poussins. Cette fois encore l'agriculteur a accepté que les nids soient protégés pendant la récolte. Le jour de la moisson, l'un des deux nids avait des jeunes pratiquement aptes à voler, autrement dit âgés de 30 jours et trois sur les quatre ont quitté le nid protégé avant que la moisson ait lieu. Incapables de voler plus de quelques mètres ils retombaient dans le blé où la moissonneuse travaillait ! Heureusement nous étions sur place pour indiquer leur position au conducteur de la moissonneuse. Pendant ce temps, les adultes trop perturbés n'ont pas nourri les poussins. Au final nous avons malheureusement trouvé quelques jours plus tard le plus petit jeune mort, mais grâce à la protection des nids et la compréhension des agriculteurs, 7 jeunes busards ont pu s'envoler. Nous avons constaté que le danger persistait encore quelques temps après l'envol des juvéniles. Leur inexpérience n'a pas échappé à l'œil exercé d'un faucon pèlerin, qui a tenté une attaque audacieuse, alors que 5 busards adultes et 1 jeune étaient en vol. Ajoutons que l'habitude des busards de se regrouper pour dormir ensemble au sol les expose également aux prédateurs.



Busard cendré mâle en vol au-dessus du colza, Clion avril 2017 (photo M. Helleman)

- A quelques kilomètres de là, à **Paulnay**, le dernier nid, avec quatre poussins âgés entre 2 et 8 jours, a été protégé le **14 juillet** grâce à la collaboration de l'agriculteur qui nous a tenu informés de la date de la récolte le lendemain. Cette nichée tardive a nécessité trois semaines supplémentaires avant l'émancipation des jeunes. Tout en suivant leur développement nous avons été témoins des dangers potentiels qui menacent le succès de la reproduction : de nombreux prédateurs ont été observés : milan noir, buse variable, busard des roseaux, un serpent et un renard, auxquels s'est ajoutée une canicule intense de plus de 40 degrés. Enfin, le **9 août**, nous avons vu deux jeunes s'envoler du nid. *Quid* des 2 autres ? Quand nous sommes allés voir nous n'avons malheureusement trouvé que leurs plumes. Une cruelle déception qui s'ajoute à l'impossibilité de savoir ce qui s'est passé exactement.



Mise en protection des nids par la pose d'un grillage (photo M. Helleman)

Malgré ces pertes, le bilan reste très positif : 14 jeunes busards ont pris leur envol en 2019 dans le ciel de l'Indre grâce au suivi et à la mise en protection des nids par des bénévoles passionnés qui ont su convaincre des agriculteurs à l'écoute du bien fondé de cette action.

Les busards adultes ainsi que les juvéniles repartiront en Afrique à la fin de l'été ; un mois de voyage avec tous ses risques potentiels : on est loin d'une croisière tranquille ! En arrivant au sud du Sahara dans les steppes et savanes d'Afrique tropicale, ils y trouveront un paysage aussi perturbé qu'en Europe. Depuis quelques années déjà 90% des forêts tropicales ont disparu, la superficie des terres agricoles a fortement augmenté, ainsi que le bétail, et la population connaît une croissance rapide. Le suivi des oiseaux dans leur **zone d'hivernage** nous révèle toutes les dégradations affectant les espaces naturels. Afin de poursuivre les recherches sur leurs déplacements, des Busards ont été équipés de balises GPS par des scientifiques néerlandais et français : ils ont ainsi déjà acquis beaucoup de nouvelles connaissances sur la vie de ces oiseaux, et de nombreuses données doivent encore être analysées.

MARTINE HELLEMAN

Revenons à « nos » Busards ! Pourquoi ne pas profiter de leur gracieuse présence à partir du printemps pour apprendre à mieux les connaître et les aider à réussir leur reproduction ? Nous avons d'ores et déjà retenu des dates pour effectuer les premières recherches : **le dimanche 10 mai 2020 à Murs** (9h30 devant la salle des fêtes, 5 place St Hilaire) et le **dimanche 17 mai** à Buzançais (9h parking de l'Intermarché).

Rejoignez l'équipe Busards36, aidez nous à les rechercher, à les suivre pendant la couvaison, à contacter et dialoguer avec les agriculteurs, à protéger les nids avant la récolte. N'hésitez pas non plus à saisir vos observations sur Obs'Indre. Pour toute autre question : 02 54 22 60 20 (Indre Nature) ou busard36@gmail.com

Des renforts à Indre Nature

Agnès Boyé

Est arrivée à Indre Nature en 2019 en CDD. Forte de ses compétences en ornithologie, elle a pu apporter un gros soutien sur ce volet d'activités. C'est ainsi qu'elle a réalisé, entre autres, les suivis du Pic cendré et de la Pie-grièche à tête rousse sur le département. Sa présence a également été marquée par ses interventions sur les études d'impacts éoliens et, notamment, sur le suivi du parc éolien de Vouillon.

Depuis début 2020, c'est avec un CDI à temps partiel qu'elle fait partie de l'équipe d'Indre Nature, toujours sur les actions « oiseaux » (avec des nouveautés comme, par exemple, les prospections pour la Fauvette pitchou). Elle mène ses activités au sein de l'association en parallèle avec un projet personnel : la création d'une boulangerie bio sur le secteur de Ruffec.



Manon Lanière

A débuté un service civique à Indre Nature en juin 2019, principalement sur le thème du bocage. Elle a ainsi apporté son soutien aux actions du groupe bénévole du même nom, tout en prenant en main l'observatoire participatif du Bocage, piloté par le PNR de la Brenne et sur son territoire. Elle a, par ailleurs, collecté des bourdons dans le cadre du suivi PNA pollinisateurs, a participé au suivi de l'Azuré de la sanguisorbe sur le marais de Thizay et recherché des orthoptères en milieu prairial.

Embauchée en février 2020 en CDD, en tant que chargée d'étude, elle poursuit les actions initiées lors de son service civique (bocage, Azuré, ...) tout en prêtant main-forte à Agnès sur les études et suivis concernant l'éolien. Elle intervient également aux côtés de Marianne sur la gestion des réseaux sociaux de l'association.

Marianne Hénon

Maintenant en contrat à durée indéterminée

Marianne est arrivée en juin 2016 afin d'effectuer 8 mois de Service Civique au sein de notre association. En février 2017 elle a pu bénéficier d'un Contrat d'Avenir et poursuivre ainsi durant 3 années les missions administratives, mais également d'accueil, de communication et d'animation de la vie associative qui lui avaient été confiées. Ces derniers temps elle a contribué plus particulièrement à développer nos propositions d'animations en direction des jeunes enfants en milieu scolaire. Pérennisée dans ses fonctions c'est désormais avec un contrat à durée indéterminée que Marianne va poursuivre son aventure professionnelle avec nous.



FRANCIS LHERPINIERE

En route pour un inventaire de la biodiversité au Poinçonnet !

La commune du **Poinçonnet** s'est engagée dans un inventaire de la flore et de la faune sur son territoire. La mission est confiée à Indre Nature, qui a déjà expérimenté la démarche sur cinq autres communes du département. Cet inventaire, largement soutenu par la région Centre-Val-de-Loire, va se dérouler jusqu'à la fin de l'année. L'objectif est multiple :

- parfaire la connaissance faune-flore sur la commune,
- déceler d'éventuelles sensibilités en lien avec les projets d'aménagements,
- valoriser le patrimoine naturel sur le plan pédagogique,
- communiquer auprès des habitants sur la richesse de leur territoire...

Par ailleurs, un panel d'animations est déployé depuis le début de l'année.

Elles sont ouvertes à tous, n'hésitez donc pas à vous inscrire pour celles à venir :

- **Papillons de nuit de la forêt (29 mai)**
- **Hirondelles et martinets des villes (17 juin)**
- **Animation «gîtes à hérissons» (24 juin)**

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer, vous pouvez nous contacter par mail pour toute question : sylvie.caux@indrenature.net



SYLVIE CAUX

Pic épeiche (photo JM Pruvost)

Formation à l'entretien des haies

Le bocage du sud du Berry est encore remarquable pour son maillage, mais comme ailleurs en France il est en déclin. Pour enrayer la dégradation de cet état écologique, nous essayons d'intervenir auprès des gestionnaires des haies. La **sensibilisation des agriculteurs aux bonnes pratiques d'entretien des haies** fait partie des différentes actions que nous menons.

Depuis 2016 sur le Boischaut sud, nous intervenons dans des formations collectives auprès de groupes d'agriculteurs. Cette opportunité nous est donnée grâce à un partenariat établi avec L'ADAR (Association de Développement Agricole et Rural) et le pays de La Châtre en Berry dans le cadre de l'animation des **mesures agri environnementale (MAEC)**.

Ces journées de formation sont organisées par l'ADAR et co-animées par un animateur agricole et un intervenant d'Indre Nature. Notre participation consiste d'abord à apporter des informations sur le milieu vivant qu'est la haie, sur la vie des espèces qui la fréquentent et ainsi sur l'impact des pratiques d'entretien sur la biodiversité. Les rôles globaux des haies sont aussi abordés. Nous pouvons ensuite mieux expliquer l'intérêt de pratiques plus respectueuses de la haie, proposées dans le cahier des charges de la MAEC. Les échanges sont cordiaux. Les agriculteurs sont plutôt satisfaits d'apprendre

sur la vie sauvage de la haie (le rappel des autres rôles de la haie n'est pas non plus superflu...). Les échanges avec les agriculteurs sont primordiaux, ils nous permettent de mieux comprendre leur façon d'agir et d'apporter des réponses plus pertinentes à leurs interrogations et aux diverses contraintes.

Même si nous sommes loin de sensibiliser l'ensemble des exploitants et que les haies continuent de disparaître, nous restons persuadés qu'une évolution favorable des pratiques passe par une amélioration des connaissances des gestionnaires... et de notre connaissance de ces mêmes gestionnaires.

Pratiques préconisées dans le cahier des charges MAEC :

- **Largeur minimum au pied de haie : 1.5 m.**
- **Pas de taille sur le dessus, uniquement taille latérale (exception faite pour le plessage, autorisé).**
- **Intervention uniquement 2 fois dans les 5 ans.**
- **Utilisation d'outils n'éclatant pas les branches.**
- **Utilisation de pesticides interdite, y compris sous les clôtures.**

Pour tous renseignements : marie-helene.froger@indrenature.net



Haies bocagères en Boischaut sud (photo M. Giban)

Epidémie de coronavirus

Assemblée Générale annulée, activité très perturbée

Alors que tout était prêt pour tenir notre Assemblée Générale le 28 mars à Mers sur Indre et même les convocations déjà envoyées, il est apparu, dès que les premières mesures de restriction de rassemblement ont été prises, qu'il serait impossible de la tenir. Il a donc été décidé de reporter cette AG à une date qu'il est aujourd'hui impossible de préciser alors que les mesures très strictes de confinement ont été prises et que personne ne peut prévoir quand la situation redeviendra à peu près normale. Le message principal que nous comptons faire passer à nos adhérents lors de cette assemblée était la progression de l'association tant en adhérents qu'en activité ainsi que la bonne santé financière. Ce message

restera vrai au vu du bilan de l'activité 2019 mais, à partir de mi-mars toutes les activités collectives ont été annulées, notamment les sorties naturalistes ainsi que tous les projets impliquant des contacts afin de respecter les mesures de confinement.

En conséquence il est malheureusement possible que la perte d'activité et les fortes perturbations induites par les mesures destinées à maîtriser l'épidémie de coronavirus auront des conséquences négatives sur notre association sur l'année 2020.

JACQUES LUCBERT

Second recours juridique contre la carte des cours d'eau de l'Indre



Depuis maintenant 2 ans, notre association est en désaccord profond avec l'administration sur la **carte des cours d'eau de l'Indre**, essentiellement pour la partie concernant la **Brenne**. Nous vous avons relaté en détail l'historique et les problèmes posés sur ce sujet dans le n° 85 (été 2018) de Mosaïque. En résumé il s'agit, suite à une instruction ministérielle de juin 2015, d'établir une carte des cours d'eau du département. **Ce classement en cours d'eau est important car tous les écoulements ainsi classés bénéficieront de la protection prévue dans la Loi sur l'eau aux plans de la qualité chimique, biologique et morphologique.** S'il y a unanimité pour considérer que ce travail a été fait correctement pour presque tout le département, cela n'a pas été le cas en Brenne où une méthodologie particulière, très simplifiée et non rigoureuse a été appliquée, l'administration ayant délégué la gestion des désaccords au PNR et ayant accepté que les experts de l'administration en hydrologie soient exclus du groupe de travail spécifique à ce territoire. **Le résultat est catastrophique puisqu'il exclut de la catégorie « cours d'eau » la quasi-totalité des écoulements de Brenne** y compris des cours d'eau aussi historiquement reconnus que sont le Suin et le Ruisseau des 5 bondes.

C'est pourquoi nous avons fait un recours au tribunal administratif contre l'arrêté préfectoral du 6 avril 2018 validant une carte des cours d'eau de l'Indre intégrant la partie que nous contestons de la Brenne. Ce recours n'a toujours pas été jugé. Or le préfet a publié le **7 août 2019** un nouvel arrêté validant une nouvelle carte plus complète des cours d'eau de l'Indre mais inchangée concernant la Brenne. Aussi, après un recours gracieux, rejeté par le Préfet, le conseil d'administration a décidé de faire un nouveau recours contre ce nouvel arrêté.

Cette question n'est pas secondaire car nous alertons les autorités, administration, PNR, depuis de longs mois sur la **perte grave de la biodiversité en Brenne**, en raison de **pratiques irrespectueuses de la qualité chimique et biologique des milieux humides**. La question des cours d'eau au cœur de ce problème et donc essentielle pour la préservation de la biodiversité en Brenne.

JACQUES LUCBERT

Indre Nature
Maison de l'environnement
Parc Balsan
44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02-54-22-60-20
association@indrenature.net
Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jacques Lucbert
Comité de rédaction : Sylviane Barbat, Micheline Boureau, Régis Cléva,
Jean-Pierre Fonbaustier, Marie-Hélène Froger, Martine Giban, François
Lherpinière.
ISSN : 1638-332X
Dépôt légal : 2020-02
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs